



Perçage corporel — Pratiques de prévention et de contrôle des infections

Avant de commencer un perçage

- Notez le nom du client, son adresse, son numéro de téléphone, la date et le type d'intervention, ainsi que le nom de la personne qui effectue le perçage.
- Conservez les dossiers des clients et les expositions accidentelles pendant au moins trois ans, dont un minimum d'un an (365 jours) sur place.
- Fournissez au client des informations sur la procédure et les risques associés.
- Nettoyez et désinfectez les appuie-têtes, les tables de travail et les chaises entre chaque client à l'aide d'un désinfectant de bas niveau.
- Examinez la zone de la peau qui sera percée pour vérifier qu'il n'y a pas de rougeur, de gonflement ou d'éruption cutanée. Évitez de percer à moins de 15 cm d'une peau rouge, enflée, infectée ou présentant une éruption cutanée.
- Lavez-vous les mains avant de mettre des gants jetables à usage unique et après avoir retiré les gants.
- Mettez une nouvelle paire de gants jetables à usage unique pour chaque client.
- Distribuez les crèmes, lotions et onguents de manière à éviter toute contamination en utilisant une pompe ou un bâtonnet jetable.
- Avant de marquer la peau, nettoyez la zone avec un antiseptique approuvé tel que l'alcool isopropylique à 70 %. Si la peau est visiblement sale, nettoyez-la avec de l'eau et du savon avant d'appliquer l'antiseptique.
- Utilisez un coton-tige jetable. Une fois que vous avez marqué la peau, attendez une minute pour que l'encre sèche, puis nettoyez à nouveau le point juste avant de percer. Utilisez un antiseptique cutané autorisé.

Équipement de perçage

- Vérifiez que les indicateurs chimiques internes de chaque emballage ont changé de couleur. S'il y a des indicateurs chimiques externes, vérifiez-les également.
 - Si vous n'êtes pas sûr de la couleur que doivent avoir les indicateurs après que les instruments soient passés dans le stérilisateur, reportez-vous aux informations fournies avec les indicateurs ou contactez le fabricant ou le fournisseur.
 - Pour plus d'informations sur les indicateurs, consultez [Stérilisation — Infection](#) [Fiche d'information sur la prévention et le contrôle](#).
- Les aiguilles et les poinçons dermiques (biopsie) doivent être retirés de leur emballage à la vue du client et jetés immédiatement dans un récipient autorisé pour objets tranchants. Les contenants pour objets tranchants ne peuvent pas être jetés dans les ordures ménagères.
- Les bijoux doivent être préemballés et stériles. S'il n'est pas acheté, préemballé et stérile, le bijou doit être nettoyé puis stérilisé avant d'être utilisé.

- Les forceps, pinces, ciseaux et poussoirs à aiguilles doivent être nettoyés et stérilisés entre chaque client.
- Les instruments qui ne peuvent pas être nettoyés immédiatement après utilisation doivent être trempés dans de l'eau, ou dans de l'eau et du détergent, dans un récipient étiqueté « instruments sales ».

Que faire si l'indicateur chimique n'a pas changé de couleur

- Retraitez immédiatement ces mêmes articles à l'aide d'un indicateur chimique interne. Un indicateur externe est également nécessaire si l'indicateur interne ne peut pas être visualisé à l'intérieur d'un emballage scellé.
- Si l'indicateur échoue à nouveau, arrêtez d'utiliser tout équipement provenant des tests d'indicateurs ayant échoué et effectuez immédiatement un test de spores.
- Utilisez du matériel retraité à partir du dernier test de détection de spores réussi ou utilisez des articles achetés, préemballés et stériles jusqu'à ce que vous obteniez les résultats du test de détection de spores.

Que faire si le stérilisateur échoue à un test de spores

- N'utilisez aucun équipement provenant de la charge échouée ni aucun article stérilisé après le dernier test de spores réussi. Il est préférable d'ouvrir ces emballages afin d'éviter qu'ils ne soient utilisés accidentellement.
- Placez immédiatement un avis sur le stérilisateur pour informer le personnel de ne pas l'utiliser.
- Vous pouvez utiliser tout matériel stérilisé pendant la période où le stérilisateur a passé le test des spores ou utiliser des articles stériles achetés et préemballés.
- Signalez l'échec du test de spores au Bureau de santé publique de Toronto.

Instructions d'entretien

- Chaque client doit être informé et recevoir des informations écrites sur la façon de prendre soin de sa peau après le perçage et sur ce qu'il doit faire si sa peau devient rouge, gonflée ou inconfortable.

Avez-vous des questions ou des demandes de renseignements? Veuillez communiquer avec BodySafe à l'adresse BodySafe@toronto.ca ou au 416 338-BODY (2639).